

Accusé de réception en préfecture : 006-220600019-20240607-lmc138372-DE-1-1

Date de télétransmission : 20 juin 2024

Date de réception : 20 juin 2024

DEPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES

République Française

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 7 JUIN 2024

DELIBERATION N° 4.3

**COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DES BUDGETS ANNEXES - AFFECTATION
DES RÉSULTATS - BUDGET ANNEXE DE LA RÉGIE DES PORTS DE
VILLEFRANCHE-SUR-MER**

⌘⌘⌘⌘

Le Conseil départemental,

Vu le code général des collectivités territoriales dans ses 1ère et 3ème parties ;

Vu le rapport de son président présentant l'affectation des résultats 2023 des budgets annexes de la collectivité, constatés à la clôture du compte administratif 2023 et notamment l'affectation des résultats du budget annexe de la régie des ports de Villefranche-sur-Mer ;

Considérant les résultats du budget annexe de la régie des ports de Villefranche-sur-Mer ;

Après avoir recueilli l'avis favorable de la commission Finances, interventions financières, administration générale et SDIS ;

Après en avoir délibéré ;

Le président en exercice du Conseil départemental, M. GINESY, s'étant retiré de la salle des délibérations et M. BECK ayant été désigné président de séance ;

Décide :

D'approuver l'affectation des résultats 2023 du budget annexe de la régie des ports de Villefranche-sur-Mer détaillés ci-après :

Investissement

Résultat 2023 =	486 760,79 €
Report du résultat 2022 cumulé =	- 587 601,22 €
Déficit d'investissement cumulé à fin 2023 =	- 100 840,43 €

Fonctionnement

Résultat 2023 =	- 251 760,93 €
Report du résultat 2022 cumulé =	1 482 055,13 €
Excédent de fonctionnement cumulé à fin 2023 =	1 230 294,20 €

Le résultat déficitaire d'investissement 2023 est affecté en dépense d'investissement au compte 001 pour 100 840,43 €.

Le résultat cumulé de fonctionnement est affecté à la couverture du déficit d'investissement pour 100 840,43 € en recette d'investissement au compte 1068.

Le solde de 1 129 453,77 € est affecté en recette de fonctionnement au compte 002.

Signé

Charles Ange GINESY
Président du Conseil départemental